L'ACCRÉDITATION VOUS CONCERNE !

POURQUOI ?

C'est un programme simple sur 4 ans,
Il améliore la qualité des soins,
Il améliore la sécurité du patient,
Il vous procure une aide assurantielle,
Il valide votre DPC.

DEVENEZ EXPERT ACCRÉDITATION !

Vous êtes engagé(e) dans l'accréditation des médecins ? Vous voulez approfondir vos connaissances de gestion des risques en anesthésie-réanimation ?

En quoi consiste le rôle d'expert ?

- à analyser les évènements indésirables associés aux soins (EIAS) de mes confrères
- à les aider dans leur démarche d'accréditation des médecins
- à dialoguer avec mes confrères sur la pratique professionnelle au quotidien
- participer à deux réunions de formation par an au siège du CFAR

ALORS REJOIGNEZ NOUS !

COMMENT ?

LE CFAR VOUS ACCOMPAGNE À CHAQUE ÉTAPE

1. ENGAGEMENT

Vous vous engagez sur le site accreditation-des-medecins.fr, pour une durée de 4 ans renouvelable.
Le CFAR vous accompagne dans cette démarche.

2. DÉCLARATION D'EIAS
(événement indésirable associé aux soins)

Vous déclarez un EIAS (événement indésirable associé aux soins) dans l'année,
Un expert du CFAR vous accompagne dans cette démarche.

3. RÉALISATION D'UN BILAN

Vous réalisez votre bilan d'activités annuel. Il comprend la participation à une formation en gestion des risques de votre choix.
Le CFAR vous en propose tout le long de l'année.
Un expert du CFAR vous accompagne dans cette démarche.

L'accréditation c'est aussi possible en équipe :
- plus simple : vous partagez la plupart des actions
- plus valorisante : c'est notre façon habituelle de travailler

CONTACTEZ-NOUS POUR PLUS D'INFORMATIONS AU 01 45 20 87 20
OU PAR MAIL : ACCREDITATION@CFAR.ORG